

Club Cyclo Haccourt

Association Sans But Lucratif
Place communale 19
4684 Haccourt
N° d'entreprise: 474.157.279

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15/09/2023 à 20 heures.

Le président chargé de présider la séance est Monsieur Lambert Vincent.
Le secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal est Monsieur Chierici Serge.

Présents

- Manswetow Serge
- Levaux Christrian
- Lintermans Serge
- Guillaume Thierry
- Hackin Bernard

Excusés

- Néant

Absents non excusés

- Néant

Invités

- Néant

Procurations

- Néant

Après avoir vérifié les procurations et constaté que l'assemblée était en nombre pour siéger, le président ouvre la séance à 20 heures.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

Le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- 1) Accueil et mot du président ;
- 2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente ;
- 3) Modifications des statuts de l'ASBL ;
- 4) Équipements cyclistes 2024 ;
- 5) Organisation d'une assemblée avec tous les membres adhérents ;
- 6) Groupes du dimanche ;
- 7) Divers ;

Club Cyclo Haccourt

Association Sans But Lucratif
Place communale 19
4684 Haccourt
N° d'entreprise: 474.157.279

Résolutions.

1) Accueil et mot du Président

Le président accueille les membres et introduit l'assemblée générale.

2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente

Après lecture par le président, l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale précédente en date du 21/ 04/2023.

3) Modifications des statuts de l'ASBL

Il est décidé à l'unanimité de créer un groupe de travail de 3 personnes (Chierici Serge, Levoux Christian et Hackin Bernard) afin d'élaborer de nouveaux statuts.

Une quatrième personne (Lambert Vincent) se joindra aux trois premiers pour la relecture et les dernières corrections avant présentation à l'assemblée générale.

4) Équipements cyclistes 2024

Le conseil d'administration propose que trois membres (Guillaume Thierry, Chierici Serge et Hackin Bernard), prennent contact et se rendent chez Bio Racer afin de sélectionner les produits nécessaire à l'élaboration d'un « catalogue tenues du club »..

5) Organisation d'une assemblée avec tous les membres adhérents

Il est décidé à l'unanimité de ne pas organiser cette année une assemblée regroupant tous les membres adhérents.

6) Groupes du dimanche

Le président (Lambert Vincent) fait remarquer que plusieurs membres adhérents non-nommés, se plaignent du groupe B. Celui-ci organiserait des randonnées trop longues avec un dénivelé et une vitesse moyenne trop importantes. Selon ces mêmes membres, le groupe B serait au minimum l'équivalent du groupe A et cela serait dû à l'utilisation par certains participants de vélo à assistance électrique.

Aucune décision n'est prise à ce sujet.

7) Divers

Aucun point divers à l'ordre du jour.

Club Cyclo Haccourt

Association Sans But Lucratif

Place communale 19

4684 Haccourt

N° d'entreprise: 474.157.279

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22 heures.

Le secrétaire est chargé de rédiger le procès-verbal de l'assemblée générale qui sera envoyé en même temps que la convocation à la prochaine assemblée générale pour être approuvé lors de celle-ci .

Lambert Vincent

Président

Chierici Serge

Secrétaire

Club Cyclo Haccourt

Association Sans But Lucratif

Place communale 19

4684 Haccourt

N° d'entreprise: 474.157.279